Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	25-3938-5	**Numéro de version:**	9.01
Date de révision:	30/06/2025	**Annule et remplace la version du :**	30/10/2023

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M(TM) SCOTCH-WELD(TM) DP-804 : KIT

Numéros d'identification de produit
FS-9100-5006-1 UU-0101-3343-5

7000080195 7100200507

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif structural

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone: +32 (0)2 722 51 11
E-mail: CER-productstewardship@mmm.com

Site internet http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDSs des composants de cette page de couverture. Les réferences des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

25-3504-5, 25-3509-4

Information de transport

Reportez-vous à la section 14 des composants du kit pour les informations de transport

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

CLASSIFICATION:
Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Carcinogénicité, Catégorie 1B - Carc. 1B; H350
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 1 - STOT RE 1 ; H372

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH02 (Flamme) |SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes



Contient:
Cumène; Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle; Acide méthacrylique; Méthacrylate de méthyle.

MENTIONS DE DANGER:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H350	Peut provoquer le cancer.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes sensoriels à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une

	exposition prolongée: Système nerveux | Système respiratoire.

H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280I	Porter des gants de protection /des vêtements de protection & un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H350	Peut provoquer le cancer.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes sensoriels à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280I	Porter des gants de protection /des vêtements de protection & un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

AUTRES INFORMATIONS:

Précaution - Extra:
Réservé aux utilisateurs professionnels.

Consulter la fiche de données de sécurité pour connaître les pourcentages inconnus des composants (www.3M.com/msds)

Raison de la révision:
Email - L'information a été modifiée.
Section 2 : <125ml danger - Cat 1 toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 2: <125ml Précaution - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été modifiée.

Fiche de données de sécurité

Copyright,2023, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	25-3504-5	**Numéro de version:**	6.00
Date de révision:	08/08/2023	**Annule et remplace la version du :**	01/02/2023

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M(TM) SCOTCH-WELD(TM) DP-804 : PART B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BVBA/SPRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	bnl-productsafety@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 1 - STOT RE 1 ; H372

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
Danger

Symboles :
SGH02 (Flamme) |SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	201-297-1	30 - 40
Acide méthacrylique	79-41-4	201-204-4	< 5

MENTIONS DE DANGER:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: organes sensoriels.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: organes sensoriels.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280B	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.
42% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Copolymère acrylate/méthacrylate	Confidentiel	25 - 45	Substance non classée comme dangereuse
Méthacrylate de méthyle	(N° CAS) 80-62-6 (N° CE) 201-297-1	30 - 40	Liq. inflam. 2, H225 Irr. de la peau 2, H315 Sens. cutanée 1, H317 STOT SE 3, H335 Nota D
Acétyl-2-thiourée	(N° CAS) 591-08-2 (N° CE) 209-699-9	< 2,5	Substance non classée comme dangereuse
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	(N° CAS) 10595-06-9 (N° CE) 234-201-1	5 - 15	Tox. aquatique chronique 2, H411 Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319
Acide méthacrylique	(N° CAS) 79-41-4	< 5	Tox. aigüe 3, H311

	(N° CE) 201-204-4		Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1A, H314 Lésions oculaires 1, H318 STOT SE 3, H335 Nota D Tox. aigüe 4, H332

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Acide méthacrylique	(N° CAS) 79-41-4 (N° CE) 201-204-4	(C >= 10%) Corr. cutanée 1A, H314 (1% =< C < 10%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 1%) STOT SE 3, H335

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme. Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. : aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. Protéger au rayonnement solaire. Stocker à l'écart de la chaleur. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Acide méthacrylique	79-41-4	OELs Belgique	VLEP (8h):71 mg/m3(20 ppm)	
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	OELs Belgique	VLEP (8 heures):208 mg/m3(50 ppm); VLCT(15 minutes):416 mg/m3(100 ppm)	

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d''exposition
/

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés
Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Ecran total.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	Epaisseur (mm)	Temps de pénétration
Polymère laminé	>0.30	=> 8 heures

Les données sur les gants sont fondées sur la substance qui conduit à la toxicité cutanée et les conditions présentes au moment du test. Le temps de pénétration peut être altéré quand le gant est soumis à des conditions d'utilisation où un stress supplémentaire est imposé au gant.

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est recommandé: Tablier - polymère stratifié

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards
Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Incolore transparent
Odeur	Ester
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	> 100 °C
Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
Limites d'inflammabilité (LEL)	2,1 %
Limites d'inflammabilité (UEL)	12,5 %
Point d'éclair:	> 30 °C [*Méthode de test:*Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	7 500 mm²/s
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	0,9 - 1,1 g/cm3 [@ 25 °C]
Densité relative	0,9 - 1,1 [@ 25 °C] [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse peut se produire. aux températures élévées

10.4. Conditions à éviter:
Eviter de polymériser de grandes quantités de produit, afin de prévenir une réaction prématurée (exithermique) avec production de chaleur intense et de fumées.
Chaleur.
La polymérisation est source de chaleur. Ne pas polymériser une quantité supérieure à 50 grammes en milieu confiné pour éviter une réaction trop violente (exothermique) avec dégagement de forte chaleur et fumées.
Conditions de température et de cisaillement élevées.
étincelles et / ou flammes
La lumière.
Températures supérieures au point d'ébullition.

10.5 Matériaux à éviter:
Poudre d'aluminium ou de magnésium et conditions de température et cisaillement élevées.
Amines
Poudre de metal
Agents réducteurs
Agents oxydants forts.
Combustibles
Drogues, médicaments et/où denrées alimentaires
Acides forts
Bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	Condition
Monoxyde de carbone	Non spécifié
Dioxyde de carbone	Non spécifié

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Peut être nocif par contact avec la peau. Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales,

boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:
Effets olfactifs : les symptômes peuvent inclure une capacité décroissante à détecter les odeurs et/ou une perte complète de l'odorat.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé.50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Méthacrylate de méthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de méthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29,8 mg/l
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	LD50 7 900 mg/kg
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Cutané		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Acide méthacrylique	Cutané	Lapin	LD50 > 500 mg/kg
Acide méthacrylique	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 7,1 mg/l
Acide méthacrylique	Ingestion	Rat	LD50 1 320 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Lapin	Irritant
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Composants similaires	Irritant
Acide méthacrylique	Lapin	Corrosif

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Lapin	Moyennement irritant
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Composants	Irritant sévère

	similaires	
Acide méthacrylique	Lapin	Corrosif

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Acide méthacrylique	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Méthacrylate de méthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de méthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	In vitro	Non mutagène
Acide méthacrylique	In vitro	Non mutagène
Acide méthacrylique	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Homme et animal	Non-cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	2 génération
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	2 génération
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 450 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 8,3 mg/l	Pendant l'organogenèse
Acide méthacrylique	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1,076 mg/l	Pendant la grossesse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Acide méthacrylique	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Rat	NOAEL Non disponible	

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de méthyle	Cutané	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Système olfactif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	14 semaines
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 12,3 mg/l	14 semaines
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie | Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | Foie | muscles | Système nerveux | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 90,3 mg/kg/jour	2 années
Acide méthacrylique	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,352 mg/l	90 jours
Acide méthacrylique	Inhalation	sang | Système nerveux | des yeux | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,232 mg/l	90 jours

Danger par aspiration
Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Copolymère acrylate/méthacrylate	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A

			insuffisantes pour la classification			
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>110 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>79 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	69 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	110 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	37 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC20	150 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	NOEC	>1 000 mg/kg (poids sec)
Acétyl-2-thiourée	591-08-2	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Boue activée	Composant analogue	3 heures	EC50	177 mg/l
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Ide mélanote	Composant analogue	96 heures	LC50	10 mg/l
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	ErC50	4,4 mg/l
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	1,21 mg/l
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	ErC10	0,74 mg/l
Acide méthacrylique	79-41-4	Bactéries	Expérimental	17 heures	EC50	270 mg/l
Acide méthacrylique	79-41-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	45 mg/l
Acide méthacrylique	79-41-4	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	>130 mg/l
Acide méthacrylique	79-41-4	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	8,2 mg/l
Acide méthacrylique	79-41-4	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	53 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Copolymère acrylate/méthacrylate	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	94 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Acétyl-2-thiourée	591-08-2	Modelé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	41 %BOD/ThOD	Catalogic™
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	22.3 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Acide méthacrylique	79-41-4	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	86 %BOD/ThOD	OCDE 301D

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Copolymère acrylate/méthacrylate	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.38	OECD 107 log Kow shke flsk mtd
Acétyl-2-thiourée	591-08-2	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	3	Catalogic™
Acétyl-2-thiourée	591-08-2	Modelé Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.69	Episuite™
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	5.8	Catalogic™
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.137	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Acide méthacrylique	79-41-4	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	0.93	

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	8.7-72 l/kg	
Acétyl-2-thiourée	591-08-2	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	4 l/kg	Episuite™
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	380 l/kg	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés. Comme une alternative d'élimination, incinérer le produit dans une installation d'incinération de déchets autorisée Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-

2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1133	UN1133	UN1133
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	ADHESIFS	ADHESIFS	ADHESIFS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	F1	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du

mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Numéro CAS	Classification	Réglementation
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Gr.3: non classifié	Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer . Contacter la division de vente pour plus d'informations.

DIRECTIVE 2012/18/UE

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES	5000	50000

*Si maintenu à une température supérieure à son point d'ébullition ou si des conditions de traitement particulières, telles qu'une pression élevée ou une température élevée, peuvent créer des risques d'accident majeur, les LIQUIDES INFLAMMABLES P5a ou P5b peuvent s'appliquer

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2

Substances dangereuses	Identifiant(s)	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
		Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	50	200

Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H332	Nocif par inhalation.

H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: organes sensoriels.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:
Section 2 : <125ml danger - Cat 1 toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée - L'information a été ajoutée.
Section 2: <125ml Précaution - Prévention - L'information a été modifiée.
Section 2: <125ml Précaution - Réponse - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été ajoutée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 04: Premiers soins - Symptômes et effets (CLP) - L'information a été ajoutée.
Section 4: Informations sur les effets toxicologiques - L'information a été modifiée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été ajoutée.
Section 8: Données sur les gants:valeurs - L'information a été modifiée.
Section 9: Point d'éclair (information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Dangereux/Non dangereux pour le transport - L'information a été modifiée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été modifiée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été modifiée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été modifiée.
Section 14 : Classification transport - L'information a été supprimée.
Section 15 : Texte de la catégorie de danger Seveso - L'information a été ajoutée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be

Fiche de données de sécurité

Copyright,2026, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:	25-3509-4	**Numéro de version:**	9.00
Date de révision:	13/07/2026	**Annule et remplace la version du :**	27/10/2023

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément au règlement REACH (1907/2006) tel que modifié par le règlement (UE) 2020/878

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M(TM) SCOTCH-WELD(TM) DP-804 : PART A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:
Adhésif structural

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE:	3M Belgium BV/SRL, Hermeslaan 7, B1831 Diegem
Téléphone:	+32 (0)2 722 51 11
E-mail:	CER-productstewardship@mmm.com
Site internet	http://www.3m.com/be

1.4 Numéro d'appel d'urgence:
+ 32 (0)2 722 54 23, hors d'heures d'ouvertures + 32 (0)2 722 5111, ou Centre Antipoisons + 32 (0)70 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

CLASSIFICATION:
Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317
Carcinogénicité, Catégorie 1B - Carc. 1B; H350

Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 - Repr. 2; H361fd
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée, catégorie 2 - STOT RE 2; H373

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H335

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 3 - Aquat. Chron. 3; H412

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette
Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:
DANGER.

Symboles :
SGH02 (Flamme) |SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrédient	Identifiant(s)	EC No.	% par poids
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	201-297-1	25 - 45
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	234-201-1	3 - 20
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	80-15-9	201-254-7	< 5
Cumène	98-82-8	202-704-5	< 1

MENTIONS DE DANGER:

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H350	Peut provoquer le cancer.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système respiratoire.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280I	Porter des gants de protection /des vêtements de protection & un équipement de protection des

yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Pour les conditionnements <= 125 ml, les mentions de danger et d'avertissement suivantes doivent être utilisées :

<= 125 ml mention de danger

H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H350	Peut provoquer le cancer.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

<= 125 ml mention d'avertissement

Prévention:

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P260A	Ne pas respirer les vapeurs.
P280I	Porter des gants de protection /des vêtements de protection & un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention ::

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

AUTRES INFORMATIONS:

Précaution - Extra:
Réservé aux utilisateurs professionnels.

40% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.

2.3 .Autres dangers

Inconnu
Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances
Ne s'applique pas.

3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n ° 1272/2008 [CLP]
Copolymère méthacrylate	Confidentiel	25 - 45	Substance non classée comme dangereuse
Méthacrylate de méthyle	(N° CAS) 80-62-6	25 - 45	Liq. inflam. 2, H225

	(N° CE) 201-297-1		Irr. de la peau 2, H315 Sens. cutanée 1, H317 STOT SE 3, H335 Nota D
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	(N° CAS) 10595-06-9 (N° CE) 234-201-1	3 - 20	Tox. aquatique chronique 2, H411 Sens. de la peau 1A, H317 Repr. 2, H361df
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	(N° CAS) 80-15-9 (N° CE) 201-254-7	< 5	Perox. Org. EF, H242 Tox. aigüe 2, H330 Tox. aigüe 3, H311 Tox. aigüe 4, H302 Corr. cutanée 1B, H314 Lésions oculaires 1, H318 STOT SE 3, H335 STOT RE 1, H372 Tox. aquatique chronique 2, H411 STOT SE 3, H336
Cumène	(N° CAS) 98-82-8 (N° CE) 202-704-5	< 1	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox.aspiration 1, H304 Carc. 1B, H350 STOT SE 3, H335 Tox. aquatique chronique 2, H411 STOT SE 3, H336

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Limites de concentration spécifique

Ingrédient	Identifiant(s)	Limites de concentration spécifique
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	(N° CAS) 80-15-9 (N° CE) 201-254-7	(C >= 10%) Corr. cutanée 1B, H314 (3% =< C < 10%) Irr. de la peau 2, H315 (C >= 3%) Lésions oculaires 1, H318 (1% =< C < 3%) Irr. des yeux 2, H319 (C >= 10%) STOT SE 3, H335

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:
Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion:
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:
Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:
Irritant pour les voies respiratoires (toux, éternuements, écoulement nasal, maux de tête, enrouement et douleurs au nez et à la gorge). Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Effets sur les organes cibles. Voir la section 11 pour plus de détails.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:
Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:
En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:
Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

5.3. Conseils aux pompiers:
L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:
Évacuer la zone. Stocker dans un endroit
bien ventiléÉliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:
Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse d'extinction d'incendie Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique.

Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

6.4. Références à d'autres sections:
Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:
Les vapeurs peuvent se propager sur de longues distances au niveau du sol ou du plancher jusqu'à une source d'ignition et causer un retour de flamme. Ne pas utiliser en espace confiné ou insuffisamment aéré. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Tenir à l'écart de métaux réactifs (ex. : aluminium, zinc) afin d'éviter la formation d'hydrogène Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...)

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:
Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des bases fortes. Stocker à l'écart des agents oxydants. Stocker à l'écart des amines.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):
Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle
Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Identifiant(s)	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	OELs Belgique	VLEP (8 heures):208 mg/m3(50 ppm); VLCT(15 minutes):416 mg/m3(100 ppm)	
Cumène	98-82-8	OELs Belgique	VLEP (8 hours):50 mg/m3(10 ppm); VLCT (15 minutes):250 mg/m3(50 ppm)	la peau

OELs Belgique : Belgique. Exposure Limit Values.
VLEP
Valeurs limites de moyenne d"exposition
/

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès du Centre de connaissance belge sur le bien-être au travail (BeSWIC).

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Ecran total.
Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards
Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 16321

Protection de la peau/la main
Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

Matériel	**Epaisseur (mm)**	**Temps de pénétration**
Polymère laminé	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Normes applicables / Standards
Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (par exemple, pulvérisation, risque élevé d'éclaboussures, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir le(s) matériau(x) de gants recommandé(s) pour déterminer le tablier approprié.

Protection respiratoire:

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Respirateur purificateur d'air à demi-masque ou masque complet adapté aux vapeurs organiques ou contacter le fabricant du respirateur pour un respirateur contre les gaz/vapeurs approprié

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Liquide
Couleur	Incolore transparent
Odeur	Ester
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Point de fusion / point de congélation	*Non applicable.*
Point/intervalle d'ébullition:	> 100 °C
Inflammabilité	Liquide inflammable: Cat. 3
Limites d'inflammabilité (LEL)	2,1 % en volume

Limites d'inflammabilité (UEL)	12,5 % en volume
Point d'éclair:	> 30 °C
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données de tests disponibles.*
Température de décomposition	*Pas de données de tests disponibles.*
pH	*la substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)*
Viscosité cinématique	7 500 mm²/s
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	*Pas de données de tests disponibles.*
Coefficient de partage n-octanol / eau	*Pas de données de tests disponibles.*
Pression de vapeur	*Pas de données de tests disponibles.*
Densité	0,9 - 1,1 g/cm3 [@ 25 °C]
Densité relative	0,9 - 1,1 [@ 25 °C] [*Réf. Standard :*Eau = 1]
Densité de vapeur relative	*Pas de données de tests disponibles.*
Caractéristiques des particules	*Non applicable.*

9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils	*Pas de données de tests disponibles.*
Taux d'évaporation:	*Pas de données de tests disponibles.*
Masse moléculaire:	*Pas de données de tests disponibles.*

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:
Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique:
Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:
Une polymérisation dangereuse peut se produire. aux températures élévées

10.4. Conditions à éviter:
La polymérisation est source de chaleur. Ne pas polymériser une quantité supérieure à 50 grammes en milieu confiné pour éviter une réaction trop violente (exothermique) avec dégagement de forte chaleur et fumées.
Conditions de température et de cisaillement élevées.
étincelles et / ou flammes
La lumière.
Températures supérieures au point d'ébullition.

10.5 Matériaux à éviter:
Acides forts
Amines
Poudre de metal
Agents réducteurs
Agents oxydants forts.
Bases fortes
Combustibles
Drogues, médicaments et/où denrées alimentaires

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance	**Condition**

Monoxyde de carbone	Non spécifié
Dioxyde de carbone	Non spécifié

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:
Peut être nocif en cas d'inhalation. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Contact avec la peau:
Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et dessèchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:
Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

Ingestion:
Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer des effets sur un organe cible:
Effets olfactifs : les symptômes peuvent inclure une capacité décroissante à détecter les odeurs et/ou une perte complète de l'odorat. Effets respiratoires : Les signes et les symtômes peuvent inclure toux, difficulté respiratoire, oppression de la poitrine, respiration asthmatique, augmentation du rythme cardiaque, cyanose (coloration bleue de la peau), crachats, modification des tests fonctionnels des poumons et/ou dépression respiratoire.

Toxicité pour la reproduction / le développement
Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

Cancérogénicité:
Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques
Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Inhalation - Vapeur(4 h)		Pas de données disponibles. Calculé. >20 - =50 mg/l
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Méthacrylate de méthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de méthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 29,8 mg/l
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	LD50 7 900 mg/kg
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Cutané	Composants similaires	LD50 > 2 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Composants similaires	LD50 > 5 000 mg/kg
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	Cutané	Rat	LD50 500 mg/kg
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 1,4 mg/l
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	Ingestion	Rat	LD50 382 mg/kg
Cumène	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Cumène	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 39,4 mg/l
Cumène	Ingestion	Rat	LD50 2 260 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Lapin	Irritant
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Composants similaires	Aucune irritation significative
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	Classification officielle	Corrosif
Cumène	Lapin	Irritation minimale.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Lapin	Moyennement irritant
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Composants similaires	Aucune irritation significative
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	Classification officielle	Corrosif
Cumène	Lapin	Moyennement irritant

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Homme et animal	Sensibilisant
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Composants similaires	Sensibilisant

Cumène	Cochon d'Inde	Non-classifié

Sensibilisation des voies respiratoires

Nom	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Humain	Non-classifié

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Méthacrylate de méthyle	In vivo	Non mutagène
Méthacrylate de méthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	In vitro	Non mutagène
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	In vivo	Non mutagène
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Cumène	In vitro	Non mutagène
Cumène	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rat	Non-cancérogène
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Homme et animal	Non-cancérogène
Cumène	Inhalation	Multiples espèces animales.	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	2 génération
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 400 mg/kg/jour	2 génération
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 450 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 8,3 mg/l	Pendant l'organogenèse
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Toxique pour la reproduction des femelles	Composants similaires	NOAEL 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	Ingestion	Toxique pour le développement	Composants similaires	NOAEL 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Cumène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 11,3 mg/l	Pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis	Test résultat	Durée

				mes		d'exposition
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professionnel	NOAEL Non disponible	
Cumène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Cumène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	LOAEL 0,2 mg/l	Exposition professionnelle
Cumène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Méthacrylate de méthyle	Cutané	le système nerveux périphérique	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Système olfactif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	14 semaines
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 12,3 mg/l	14 semaines
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnelle
Méthacrylate de méthyle	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie | Coeur | la peau | Système endocrine | tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | Foie | muscles | Système nerveux | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 90,3 mg/kg/jour	2 années
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	NOAEL 0,031 mg/l	3 Mois
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	Inhalation	tractus gastro-intestinal | système hématopoïétique | Foie | système immunitaire | Système nerveux | des yeux | Système endocrine | Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,031 mg/l	3 Mois
Cumène	Inhalation	Système auditif | Système endocrine | système hématopoïétique |	Non-classifié	Rat	NOAEL 59 mg/l	13 semaines

		Foie | Système nerveux | des yeux				
Cumène	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 4,9 mg/l	13 semaines
Cumène	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 59 mg/l	13 semaines
Cumène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie | Coeur | Système endocrine | système hématopoïétique | Foie | Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 769 mg/kg/jour	6 Mois

Danger par aspiration

Nom	Valeur
Cumène	Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

Section 12 : Informations écologiques

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	Identifiant(s)	Organisme	Type	Exposition	Test point final	Test résultat
Copolymère méthacrylate	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	>110 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	>79 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	69 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	110 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	37 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC20	150 mg/l
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	NOEC	>1 000 mg/kg (poids sec)
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Boue activée	Composant analogue	3 heures	EC50	177 mg/l
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Ide mélanote	Composant analogue	96 heures	LC50	10 mg/l
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	ErC50	4,4 mg/l

Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Puce d'eau	Composant analogue	48 heures	EC50	1,21 mg/l
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Algues vertes	Composant analogue	96 heures	ErC10	0,74 mg/l
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	80-15-9	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC10	0,103 mg/l
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	80-15-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	3,1 mg/l
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	80-15-9	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	3,9 mg/l
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	80-15-9	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	18,84 mg/l
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	80-15-9	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1 mg/l
Cumène	98-82-8	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC10	>2 000 mg/l
Cumène	98-82-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	2,6 mg/l
Cumène	98-82-8	Crevete myside	Expérimental	96 heures	EC50	1,2 mg/l
Cumène	98-82-8	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	2,7 mg/l
Cumène	98-82-8	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,14 mg/l
Cumène	98-82-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,22 mg/l
Cumène	98-82-8	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,35 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Copolymère méthacrylate	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	94 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Composant analogue Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	22.3 %BOD/ThOD	OCDE 301D
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	80-15-9	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	0 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Cumène	98-82-8	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	33 %BOD/ThOD	OCDE 301C
Cumène	98-82-8	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.5 jours (t 1/2)	

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Copolymère méthacrylate	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.38	OECD 107 log Kow shke flsk mtd

Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	5.8	Catalogic™
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.137	OCDE 117 méthode HPLC log Kow
Hydroperoxyde de α, α-diméthylbenzyle	80-15-9	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.82	
Cumène	98-82-8	Modelé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	140	Catalogic™
Cumène	98-82-8	Expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	3.55	OECD 107 log Kow shke flsk mtd

12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	Identifiant(s)	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	8.7-72 l/kg	
Méthacrylate de 2-phénoxyéthyle	10595-06-9	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	380 l/kg	Episuite™
Cumène	98-82-8	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	700	Episuite™

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

12.7. Autres effets indésirables
Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:
Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client.Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

08 04 09* Déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses.
20 01 27* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1133	UN1133	UN1133
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	ADHESIFS	ADHESIFS	ADHESIFS
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Non dangereux pour l'environnement	Non applicable.	N'est pas un polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	F1	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrédient	Identifiant(s)	Classification	Réglementation
Cumène	98-82-8	Carc. 1B	Règlement (CE) N° 1272/2008, table 3.1
Cumène	98-82-8	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le

Méthacrylate de méthyle	80-62-6	Gr.3: non classifié	Cancer (CIRC) Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

Statut des inventaires
Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont en conformité avec les dispositions du "Japan Chemical Substance Control Law. Certaines restrictions peuvent s'appliquer . Contacter la division de vente pour plus d'informations.

DIRECTIVE 2012/18/UE
Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de	
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES	5000	50000

*Si maintenu à une température supérieure à son point d'ébullition ou si des conditions de traitement particulières, telles qu'une pression élevée ou une température élevée, peuvent créer des risques d'accident majeur, les LIQUIDES INFLAMMABLES P5a ou P5b peuvent s'appliquer

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2
Aucun

Règlement (EU) No 649/2012
Aucun produit chimique répertorié

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour cette substance / ce mélange conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H330	Mortel par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H350	Peut provoquer le cancer.
H361df	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au foetus.

H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée: Système respiratoire.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Liste des notes pertinentes

Nota D	Certaines substances susceptibles de se polymériser ou de se décomposer spontanément sont généralement mises sur le marché sous une forme stabilisée. C'est sous cette forme qu'elles figurent dans la troisième partie. Cependant, de telles substances sont parfois mises sur le marché sous forme non stabilisée. Dans de tels cas, le fournisseur doit faire figurer sur l'étiquette le nom de la substance, suivi de la mention «non stabilisé(e)».

Raison de la révision:
Section 14 de l'UE - Données du tableau - L'information a été ajoutée.
Section 14 de l'UE - En-têtes de tableau - L'information a été ajoutée.
Section 1 : Adresse - L'information a été modifiée.
Email - L'information a été modifiée.
Section 2 : < 125ml Danger - Santé - L'information a été modifiée.
Section 2: <125ml Précaution - Prévention - L'information a été modifiée.
CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.
Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.
Etiquette: % CLP inconnu - L'information a été supprimée.
Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.
Etiquette: CLP Organes cible (Codes des mentions de danger) - L'information a été modifiée.
Etiquette: Graphique - L'information a été modifiée.
Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.
Section 6: Rejet accidentel (Information personnelle) - L'information a été modifiée.
Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.
Section 08 : Protection individuelle - Déclaration relative au tablier - L'information a été ajoutée.
Section 8: Protection personelle - La peau/ Le corp humain (Information) - L'information a été supprimée.
Section 8 : Protection respiratoire - recommendations - L'information a été modifiée.
Section 8: Protection de la peau - vêtements de protection (information) - L'information a été supprimée.
Section 9 : Densité - L'information a été modifiée.
Section 9: Inflammabilité (solide, gaz) information - L'information a été supprimée.
Section 9: Inflammabilité information - L'information a été ajoutée.
Section 9: Informations sur la viscosité cinématique - L'information a été modifiée.
Section 09 :Caractéristiques des particules N/A - L'information a été ajoutée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été ajoutée.
Section 9: Pression de vapeur (Valeur) - L'information a été supprimée.
Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - Inhalation (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: Effets sur la santé - La peau (Information) - L'information a été modifiée.
Section 11: L'exposition prolongée ou répétée peut causer (phrases standards) - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.
Rubrique 11: Effets sur la reproduction /le développement - L'information a été ajoutée.
Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.
Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.
Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.
Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 14 Code de classification - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de classification - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température de régulation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Température critique - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Classe de danger + Risque subsidiaire - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Autres marchandises dangereuses - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Groupe d'emballage - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Désignation officielle de transport de l'ONU - L'information a été supprimée.
Section 14 Règlementations - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Code de ségrégation - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Précautions particulières - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport en vrac - Données règlementaires - L'information a été supprimée.
Section 14 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l’OMI - Titre principal - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU Données - L'information a été supprimée.
Section 14 Numéro ONU - L'information a été supprimée.
Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.
Section 15 : Texte de la substance Seveso - L'information a été supprimée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.
Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des Notes pour tous les composants du matériau donné. - L'information a été ajoutée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l’importateur officiel de ce produit dans l’Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l’enregistrement éventuel de substance.

Les FDS de 3M Belgique sont disponibles sur http://www.3m.com/be